



TOUT SAVOIR SUR ... le Réseau Périnatal des 2 Savoie (RP2S)

1. Qu'est-ce qu'un Réseau de Périnatalité ?.....	1
2. Connaissez-vous le RP2S ?.....	2
3. Et le réseau DeveniRp2s ?.....	4
4. Qui sont les acteurs du RP2S ?.....	5
5. Qu'est-ce que le réseau peut vous apporter ?.....	6
6. Comment s'impliquer dans le réseau ?.....	7
7. Comment accéder aux informations du RP2S ?.....	7
8. Où nous trouver, comment nous contacter ?.....	8

1. Qu'est-ce qu'un Réseau de Périnatalité ?

Un réseau de périnatalité est une structure de **coordination** des actions, d'**appui** aux professionnels, d'**évaluation** des pratiques et d'**expertise** médicale exerçant des missions dans le champ de la santé périnatale (en amont et en aval de la naissance).

Il a pour objectifs généraux :

- D'assurer une cohérence et une synergie des actions menées dans le champ périnatal
- De promouvoir la sécurité des soins et la qualité de la prise en charge pour chaque femme et chaque nourrisson sur le territoire du réseau
- D'assurer l'organisation et la qualité du suivi spécifique des enfants vulnérables

Ses axes de travail sont orientés par la politique de santé périnatale mais aussi par les besoins du terrain.

Mais depuis 2021, les Réseaux de Périnatalité deviennent des Dispositifs Régionaux Spécifiques en Périnatalité (DRSP) et répondent aux missions définies dans l'instruction N° DGOS/R3/DGS/SP1/2023/122 du 3 août 2023.



A côté du travail de coordination, les réseaux sont tenus de prendre en charge des actions spécifiques :

- L'identification des échographistes (gynéco-obstétriciens, sages-femmes, radiologues...) de leur secteur participant au dépistage de la Trisomie 21, avec suivi, surveillance et restitution des médianes
- La mise en œuvre pratique et l'organisation des parcours de soins dans le cadre du dépistage néonatal de la surdité pour tous les nouveau-nés du réseau

31 réseaux de périnatalité/DRSP couvrent la France entière (y compris dans les départements et régions d'outre-mer) et sont regroupés au sein de la **Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité** (FFRSP). Cette fédération intervient aux côtés des sociétés savantes et du Ministère dans les réflexions et décisions nationales.

En France, chaque maternité est obligatoirement adhérente à un Réseau de Périnatalité.

Les réseaux ont été définis historiquement autour de l'accessibilité des maternités de type 3 pour les transferts in utero, définissant ainsi leur périmètre. Leurs tailles sont variables et peuvent couvrir des territoires allant d'un département à une région, en fonction des densités de population mais aussi des décisions des ARS.

Les réseaux sont habituellement identifiés en fonction du nombre de maternités et de naissances annuelles.

2. Connaissez-vous le RP2S ?



Le **Réseau Périnatal des 2 Savoie** ou **RP2S** est l'un des 5 réseaux de périnatalité de la région Auvergne-Rhône-Alpes et couvre les départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Ain limitrophe.

Le RP2S est une association Loi 1901 et a été créé en 2002.

L'Assemblée Générale, ouverte à tous les professionnels, se réunit une fois par an et élit le **Conseil d'Administration**, composé de 30 personnes, représentant les diverses catégories professionnelles.

Le **bureau** est composé de 6 membres et pilote les actions du réseau avec l'aide de professionnels volontaires (gynécos, pédiatres, sage-femme, coordination).

La **cellule de coordination**, quant à elle, représente l'organe exécutif des décisions du bureau et met en place les différentes actions.

Le réseau est financé principalement par des Fonds d'Intérêt Régional (FIR) versés annuellement par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le RP2S est actuellement hébergé au sein du **CHMS à Chambéry** et les professionnels de la coordination sont mis à disposition par le même CH et rattachés au Pôle Mère-Enfant.

L'équipe de coordination du RP2S :

ABRAHAM Laurence

IDE, Master

BILLARD Manon

Assistante - DevenirRp2s

DUBOIS Claire

Gynéco-obstétricien

DURAND Catherine

Pédiatre

FRANCOIS-WEIL Sonia,

Assistante - DevenirRp2s

HYACINTHE Anne-Claire

MAR, chargée de mission en simulation

MANUSE Carole

Assistante - RP2S

MARQUAND Marine

Sage-Femme

RYBAKOWSKI Cécile

Pédiatre

Les 12 maternités du RP2S

1 de type 3 :

- **CH Métropole-Savoie** (Chambéry)

1 de type 2B :

- **CHANGE** (Annecy)

4 de type 2A :

- **CH Albertville Moutiers** (Albertville)
- **CH Alpes-Léman** (Contamine/Arve)
- **Hôpitaux du Léman** (Thonon les Bains)
- **Hôpitaux Pays du Mont-Blanc** (Sallanches)

6 de type 1:

- **CH Bourg St-Maurice**
- **CH Vallée de la Maurienne** (St Jean de Maurienne)
- **CH Bugey Sud** (Belley)
- **Clinique Générale d'Annecy**
- **CHANGE** (St-Julien en Genevois)
- **Hôpital Privé des Pays de Savoie** (Annemasse)

Les 3 centres périnataux de proximité (CPP)

- Aix les Bains, Cluses et Chamonix

Le RP2S collabore avec les autres réseaux de périnatalité :

Au niveau régional : travail sur l'harmonisation et la mutualisation des outils, ressources, procédures (comme la déclaration des événements indésirables, naissances outborn¹, ...)

Au niveau national : avec sa participation au bureau et conseil d'administration de :

- la Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité (FFRSP), qui participe aux grandes orientations de la politique de santé en périnatalité en lien avec le Ministère de la Santé et des sociétés savantes

- la Fédération Française des Acteurs du Dépistage Auditif Néonatal (FFADAN) permettant d'harmoniser le dépistage sur le plan national

¹ Naissance outborn : naissance dans une maternité de type inadapté : <32SA en type 1 et 2A ou >30SA en type 2B pour le RP2S

3. Et le réseau **DEVENIR RP2S** ?

C'est un **réseau de suivi des enfants vulnérables** (c'est-à-dire enfants nés grands prématurés ou présentant des troubles neurologiques à la naissance). C'est un « mini réseau » inclus dans le réseau général RP2S.

Ce suivi spécifique est **proposé systématiquement** si l'enfant est né avant 33 SA ou s'il présente des problèmes neurologiques à la naissance. Il permet le **dépistage précoce** des troubles du développement.



Un grand nombre de régions possèdent un réseau de suivi, mais la France n'est pas complètement couverte par ce type d'organisation.

Les spécificités du réseau DevenirRP2s :

C'est un **réseau de santé ville-hôpital** qui coordonne l'activité des différents professionnels concernés par ce suivi (hospitaliers, libéraux et de la PMI) et du secteur médico-social, au plus près du domicile des enfants.

Ce suivi est proposé systématiquement aux familles domiciliées dans le périmètre du réseau (même si l'enfant est né ailleurs) et se prolonge jusqu'aux **7 ans** de l'enfant.

Un **calendrier** (girafe) prédéfinit l'ensemble du suivi à des âges-clé : des consultations médicales, un entretien psychologique, un bilan de développement (psychologue) et une évaluation neuropsychologique.

A chaque étape du suivi de l'enfant, des **fiches spécifiques** sont renseignées.

Les données de ces fiches sont saisies sur une **plateforme** informatique commune à toute la région => ces données permettent d'évaluer l'état de santé des enfants à l'échelle individuelle mais aussi régionale.



4. Qui sont les acteurs du RP2S ?

Le RP2S en quelques chiffres

- **2^{ème}** réseau en termes de naissances sur la région Auvergne Rhône-Alpes
- Plus de **1000** professionnels travaillant en périnatalité (hospitaliers, libéraux et PMI)
- Près de **15 000** naissances par an
- Près de **180** enfants inclus chaque année dans le réseau DeveniRp2s
- Plus de **1900** participations aux actions du réseau avec **870** personnes différentes (données 2017)
- Plus de **130** journées de formation sur site réalisées à ce jour pour les programmes de simulation en obstétrique et réanimation du nouveau-né en salle de naissance

Tous les **professionnels de la périnatalité** : sages-femmes, médecins (gynéco-obstétriciens, pédiatres, anesthésistes, généralistes...), infirmières, puéricultrices, auxiliaires puéricultrices, psychologues, kinésithérapeutes... exerçant en structure hospitalière (hôpitaux, cliniques), en libéral ou en PMI... peuvent intégrer le réseau.

C'est le cas également des **associations d'usagers** reconnues (dans le domaine de la périnatalité) dont la participation a été approuvée par le conseil d'administration.

L'adhésion au RP2S est gratuite dès lors que le professionnel est salarié des établissements de Savoie, Haute-Savoie et Belley. Ces établissements, qui ont signé la convention constitutive du réseau, versent une subvention annuelle au réseau valant cotisation pour leurs personnels.

Pour les autres professionnels (libéraux, PMI, CAMPS...), une cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale.

Sauf volonté contraire exprimée, les professionnels deviennent **membres actifs** dès qu'ils participent à au moins une manifestation (comité, formation, réunion...) au cours de l'année. Sont également membres actifs les pédiatres participant au suivi des enfants vulnérables (adhérents DeveniRp2s) et les échographistes identifiés dans le cadre du dépistage de la Trisomie 21.

5. Qu'est-ce que le réseau peut vous apporter ?

Un pôle ressource

- La centralisation et historique des informations périnatales locales et d'autres documents utiles du réseau
- Un soutien méthodologique pour les études, mémoires, thèses, analyse des pratiques et événements indésirables...

- Un appui logistique pour l'organisation des réunions, congrès, formations...
- Un suivi et analyse des données périnatales et indicateurs
- Une base de contacts locaux, régionaux ou nationaux

Des outils

- Des protocoles de soins ou de prise en charge
- Des parcours organisationnels (dépistage de la surdit  ...)
- Un site internet pour la mise    disposition d'informations cibl  es (agenda, actualit  s, protocoles, prestations, comptes rendus ...)

- Un registre de recueil des donn  es p  rinatales personnalis  es pour chaque maternit   et services de n  onatalogie
- Des documents partag  s et travaill  s entre   quipes (grille EPP, livrets d'information...)
- Des documents types

Un espace d'  change interprofessionnel pour mieux se conna  tre,   changer, se former et travailler ensemble pour am  liorer les pratiques

Une interface reconnue pour faire circuler les informations entre les tutelles (ARS et Minist  re) et les professionnels du terrain mais aussi pour faire remonter vos probl  matiques

Des actions de sensibilisation

Au sein des   tablissements

- D  pistage n  onatal de la surdit  
- Vaccinations cocooning et autour de la naissance
- Soins palliatifs en salle de naissance
- RMM avec   quipe locale

En ateliers pratiques : th  matiques selon besoins

Sous forme de journ  es    th  me ou congr  s

- Journ  e annuelle du RP2S
- Journ  es th  matiques : soins palliatifs,   thique, soins de d  veloppement
- Journ  es r  gionales : soins de d  veloppement



Des formations

Formations en   quipe avec simulation :

- Urgences obst  tricales
- R  animation du nouveau-n   en salle de naissance

6. Comment s'impliquer dans le réseau ?

Un réseau vit au travers de la dynamique de ses activités et de la participation de ses acteurs. Plusieurs formes d'implication sont possibles :

- **En participant aux différentes manifestations proposées :**
 - Journée annuelle du Réseau
 - Comités scientifiques et/ou de prévention
 - Revues de morbi-mortalité (RMM) locales ou plénières
 - Formations avec simulation
 - Actions spécifiques (suivi des enfants vulnérables, dépistage T21, dépistage surdité...)
 - Groupes de travail thématiques (protocoles, allaitement, néonatalogie, soins de développement, sorties de maternité, violences faites aux femmes...)
 - Ateliers thématiques (interprétation RCF, vaccins, allaitement...)
 - Etudes, audits organisationnels, audits de pratique
 - Assemblée Générale du RP2S et comités de pilotage

- **En devenant membre du Conseil d'Administration du RP2S**, pour représenter sa catégorie professionnelle.

Participer, c'est aussi adhérer à l'éthique du travail en réseau :

- Travailler à un accompagnement de qualité et en lien entre les différents acteurs de la périnatalité du secteur libéral, hospitalier ou de la PMI (ou interactions ville-hôpital)
- S'engager à améliorer la qualité des soins en collaborant entre professionnels, en communiquant, en se formant, en harmonisant les pratiques et en respectant le droit des personnes
- Respecter la charte de l'accompagnement périnatal du RP2S validée par les professionnels

7. Comment accéder aux informations du RP2S ?



Un site internet : www.rp2s.fr : c'est l'outil de communication déployé aussi bien pour les professionnels que pour les usagers



Une page Facebook : [Réseau Périnatal des 2 Savoie](#)

Un grand nombre d'informations sont disponibles en **accès libre** et sous différentes rubriques :

- **Actualités** : articles sur diverses informations le plus souvent locales
- **Agenda** : annonce des événements à venir au sein du RP2S
- **Carte des maternités** : géolocalisation de tous les établissements du réseau et détail des prestations de chaque maternité et service de néonatalogie
- **Protocoles et procédures** : tous les protocoles validés par le comité scientifique du RP2S, les documents utiles (fiches déclaration RMM...) et liens vers les recommandations de bonne pratique
- **Formations** : programmes du RP2S avec simulation en santé et gestion des risques
- **Actions locales** : ateliers, journées, conférences ou webinaires de sensibilisation ou de mise à jour des connaissances, sur plusieurs thèmes
- **Thématiques** : allaitement maternel / Dépistage Trisomie 21 / Dépistage néonatal de la surdité / Sorties de maternité / Suivi des prématurés / Contraception – IVG / Prévention et périnatalité / Vulnérabilité et périnatalité / Psycho périnatalité

Un **espace sécurisé** est réservé aux professionnels du réseau qui participent aux réunions et groupes de travail du RP2S (l'accès est possible en se connectant directement sur le site pour s'identifier).

L'espace sécurisé offre différentes pages (association, comités, RMM, cadres, groupes de travail...) permettant d'accéder aux comptes rendus des réunions, aux diaporamas des journées et formations...

8. Où nous trouver, comment nous contacter ?

La coordination du RP2S est basée dans les locaux du Tétrás, niveau 0, 1^{er} couloir à gauche en entrant dans le hall.



RÉSEAU PÉRINATAL DES 2 SAVOIE

Centre Hospitalier Métropole-Savoie - BP 31125
73011 CHAMBERY Cedex



Tél RP2S : 04 79 68 40 28 (ou poste 6196 en interne)

Tél Réseau de suivi : 04 79 96 59 93 (ou poste 5993 en interne)

Fax. : 04 56 80 82 40



Mail : rp2s@ch-metropole-savoie.fr

Réseau de suivi : devenirp2s@ch-metropole-savoie.fr